

39 - Citadelle-Patrimoine mondial - Exposition temporaire estivale «Le truc d'avant»

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : L'exposition temporaire «Le truc d'avant», prévue du 1^{er} juin au 30 septembre 2016, s'inscrit dans le contexte du nouveau projet scientifique et culturel du Musée Comtois qui, en déterminant les axes de développement de celui-ci, tend à le définir comme un musée de société tourné vers le présent et les problématiques actuelles. Au-delà du projet, le thème de l'exposition permet une réflexion sur le sens de l'acquisition et de la valorisation des objets contemporains dans un musée de société. Il soulève également la problématique de la patrimonialisation de ces objets d'hier dont le souvenir est encore très présent.

Champ chronologique et publics visés

Le champ chronologique couvert par ce phénomène de disparition est contemporain : la révolution numérique, entamée dans les années 1980, a bouleversé les modes de production ainsi que les pratiques sociales (mises en réseaux des individus et nouvelles formes de communication). L'évolution rapide des technologies dans la 2^{ème} partie du XX^{ème} siècle, et plus particulièrement à partir des années 1980, nous permet de définir une période d'étude allant des années 1950 (début des Trente Glorieuses) aux années 2010. Cette délimitation chronologique permet de toucher différentes générations : la génération des baby-boomers nés entre 1945 et 1960 aujourd'hui âgés entre 50 et 70 ans, la génération nés entre 1960 et 1980, aujourd'hui âgés entre 35 et 50 ans, la génération nés entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, aujourd'hui âgés entre 20 et 35 ans, la génération nés à partir de 1995.

Par conséquent, le grand public et toutes les classes d'âges sont concernés par le thème de l'exposition : les souvenirs personnels témoignent des phénomènes sociaux liés à l'usage de ces objets.

La sphère domestique et les différentes catégories d'objets

La sphère domestique est l'angle privilégié dans ce projet d'exposition : il s'agit d'étudier les objets qui, dans l'espace domestique, ont aujourd'hui disparu et ont été de vrais phénomènes sociaux. Certains objets se situent plus largement dans l'espace public (ex : la cabine téléphonique ou le parcmètre).

L'exposition sera accompagnée d'un catalogue de 84 pages.

Le montant global des crédits sollicités pour la conception et la réalisation de cette exposition au Musée Comtois (Citadelle) s'élève à **40 000 € TTC**. Les dépenses seront prélevées sur les lignes 011.322.6042/6236.54000.

Des subventions seront sollicitées auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, à hauteur de 10 000 €, de l'Etat (DRAC) à hauteur de 10 000 €. Des mécénats seront également recherchés pour cette opération. La Ville s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet d'exposition temporaire estivale «Le truc d'avant»,
- autoriser M. le Maire à solliciter le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Etat (DRAC), des mécénats et de tout autre partenaire potentiel.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté à l'unanimité».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme COMTE-DELEUZE et M. ACARD n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.